

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BSO INVESTISSEMENT OBLIGATAIRE

Part P

Code ISIN : FR0010461343

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion : SAINT OLIVE GESTION

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion est la recherche d'une performance supérieure, sur la durée de placement recommandée de deux ans, à celle de l'indicateur de référence.

L'indicateur de référence : EONIA capitalisé OIS.

L'EONIA (Euro Overnight Index Average) correspond à la moyenne des taux au jour le jour de la zone euro. Il est calculé par la Banque Centrale Européenne et représente le taux sans risque de la Zone Euro. Il est disponible sur le site www.banque-france.fr/statistiques/taux-et-cours/taux-interbancaires.

L'indicateur sert de référence à posteriori : la gestion de l'OPCVM n'étant pas indiciaire, sa performance pourra, le cas échéant, s'en écarter sensiblement.

La stratégie d'investissement de l'OPCVM repose sur une gestion discrétionnaire active.

Pour rechercher une performance régulière, elle privilégie plus spécialement les instruments de taux : des titres de créances à taux fixe, taux variable ou taux révisable d'émetteurs français ou d'un Etat membre de l'OCDE appartenant ou non à la zone euro (obligations de toutes natures et de toutes catégories, titres participatifs, obligations convertibles, échangeable, titres de créances négociables et assimilés de droit français et étranger), des instruments du marché monétaire.

Le choix des émetteurs relève du respect des contraintes de liquidités et d'une analyse fondamentale. Celle-ci s'appuie notamment sur la qualité de l'émetteur, la notation et les ratios d'endettement. Cependant, la gestion ne se fixe pas de contrainte en matière de notation des émetteurs et peut investir sur des titres non notés ou notés en catégorie spéculative par les agences de notation.

La part de l'actif du FCP investi en instruments de taux pourra varier entre 0% et 100%.

Le FCP est géré à l'intérieur d'une fourchette de sensibilité aux taux d'intérêt comprise entre 0 et 5.

Pour le solde de l'actif, le fonds peut investir en actions françaises ou étrangères. Le gérant sélectionne les sociétés selon la méthode « du choix de valeurs » (« stock picking »). Il attache une importance particulière à la compréhension du métier, la qualité des dirigeants, la valorisation de la société.

Le fonds ne peut détenir plus de 10% de son actif en OPCVM.

Les revenus sont capitalisés (parts de capitalisation).

Les ordres de souscription et de rachat de parts sont centralisés tous les jours à 12 heures 20 et sont exécutés sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée sur les cours de clôture du jour de réception de l'ordre. Les ordres sont pris en compte à cours inconnu. La valeur liquidative est calculée quotidiennement.

Zone d'investissement : FRANCE et pays de l'OCDE

Durée de placement recommandée : deux ans minimum

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible,



A risque plus élevé,



rendement potentiellement plus faible

rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

La catégorie la plus faible (1) ne signifie pas "sans risque".

Les données historiques utilisées ne préjugent pas du profil de risque futur. La catégorie de risque associé au produit n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

L'OPCVM présente un niveau de risque moyen dû à son exposition majoritairement au marché de taux.

L'OPCVM n'est pas garanti en capital.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

Risque de crédit : il s'agit du risque pouvant résulter de la dégradation de signature d'un émetteur de titres de créance. Ce risque traduit la probabilité que l'obligation ne soit pas remboursée à l'échéance. Ce risque peut entraîner une baisse de la valeur liquidative de l'OPCVM.

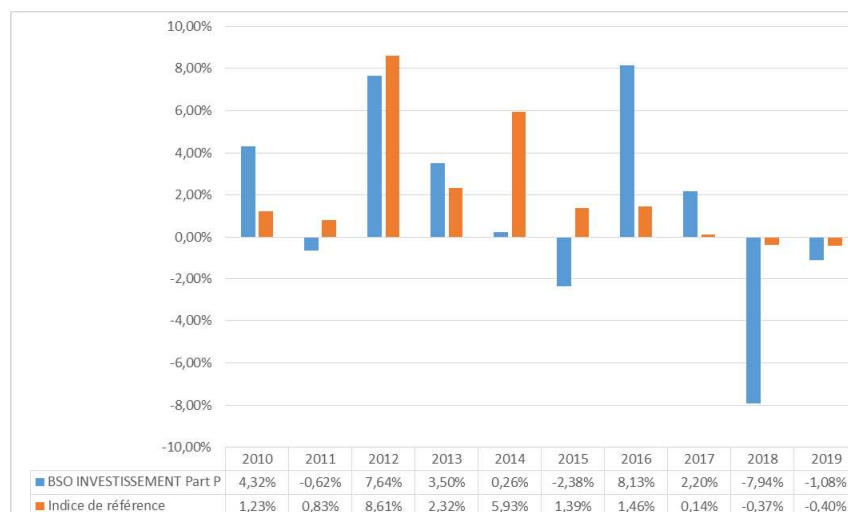
FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	2,00%	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (frais d'entrée) ou ne vous soit remboursé (frais de sortie). Dans certains cas, les frais payés peuvent être inférieurs.
Frais de sortie	2,00%	
Frais prélevés par l'OPCVM sur une année		
Frais courants	0,78%	Les frais courants sont fondés sur le pourcentage des frais de gestion maximum, tel que précisé dans le Prospectus. Le pourcentage indiqué est une prévision sur les frais de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2019. Ce pourcentage peut varier d'un exercice à l'autre. Ils ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion. Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les couts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.
Frais prélevés par l'OPCVM dans certaines circonstances		
Commission de surperformance	Néant	

Pour plus d'information sur les frais, il est conseillé à l'investisseur de se reporter au prospectus de cet OPCVM, disponible auprès de SAINT OLIVE GESTION.

PERFORMANCES PASSÉES



L'OPCVM a été créé le 07/10/1992. La part présentée a été créée le 22/05/2007.

Les performances ne sont pas constantes dans le temps. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Tous les frais sont inclus dans le calcul de performance. Les performances indiquées ne prennent pas en compte les coûts et commissions supportés lors de l'émission et du rachat de parts.

La devise de calcul des performances passées est l'euro (EUR).

A compter du 1^{er} juillet 2020, les frais de gestion maximum sont de 0.50% TTC.

INFORMATIONS PRATIQUES

Nom du dépositaire de l'OPCVM : BANQUE SAINT OLIVE.

Le dernier prospectus, les rapports annuels et semi-annuels, la politique de rémunération, la valeur liquidative ainsi que toutes autres informations pratiques, sont disponibles gratuitement auprès de la société de gestion, sur simple demande écrite par mail lyon@bsosoc.com ou par courrier à l'adresse suivante : SAINT OLIVE GESTION, 84 rue Duguesclin 69006 Lyon.

Fiscalité :

Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de titres de l'OPCVM peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal ou du commercialisateur.

Responsabilité :

La responsabilité de la société de gestion ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.

Politique de rémunération :

La Politique de rémunération actualisée est disponible sur le site internet (www.banquesaintolive.com) de la société de gestion. Un exemplaire sur papier peut être mis à disposition gratuitement sur demande. La Politique de rémunération comprend notamment une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, l'identité des personnes responsables de l'attribution des rémunérations et avantages, et la composition du comité de rémunération.

**Cet OPCVM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
SAINT OLIVE GESTION est agréée en France et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF).
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 25 novembre 2020.**